



Types d'exercices selon les modalités ou les procédures de réponse aux sinistres

Modalités ou procédures	Types d'exercices				Exemples de personnes (fonctions) pouvant être visées par l'exercice ⁱ
	Exercice de table ⁱⁱ	Exercice technique ⁱⁱⁱ	Exercice fonctionnel ^{iv}	Exercice terrain ^v	
Mécanismes de coordination pour la réponse aux sinistres (organisation municipale de la sécurité civile et coordination des opérations sur le site d'un sinistre)	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonnateur municipal de la sécurité civile et substitut ■ Responsables de mission ■ Personnes susceptibles d'occuper la fonction de coordonnateur de site
Modalités d'ouverture et de fonctionnement du centre de coordination	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonnateur municipal de la sécurité civile et substitut ■ Responsable de la mission <i>Administration</i>
Modalités d'ouverture et de fonctionnement d'un centre des opérations d'urgence sur le site	✓	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> ■ Personnes susceptibles d'occuper la fonction de coordonnateur de site ■ Responsables des principales organisations susceptibles d'être mobilisées sur le site d'un sinistre
Procédures d'alerte et de mobilisation des intervenants	✓	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ■ Membres de l'organisation municipale de la sécurité civile
Procédures d'alerte à la population sans la participation des citoyens	✓	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maire ■ Coordonnateur municipal de la sécurité civile et substitut ■ Personnes susceptibles d'occuper la fonction de coordonnateur de site ■ Personnel assumant des fonctions liées aux procédures d'alerte à la population



Types d'exercices selon les modalités ou les procédures de réponse aux sinistres

Modalités ou procédures	Types d'exercices				Exemples de personnes (fonctions) pouvant être visées par l'exercice ⁱ
	Exercice de table ⁱⁱ	Exercice technique ⁱⁱⁱ	Exercice fonctionnel ^{iv}	Exercice terrain ^v	
Procédures d'alerte à la population impliquant la participation des citoyens		✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maire ■ Coordonnateur municipal de la sécurité civile et substitut ■ Responsable et personnel de soutien de la mission <i>Communication</i> ■ Personnes susceptibles d'occuper la fonction de coordonnateur de site ■ Personnel assumant des fonctions liées aux procédures d'alerte à la population ■ Citoyens
Procédures d'évacuation ou de mise à l'abri sans la participation des citoyens	✓	✓			<ul style="list-style-type: none"> ■ Maire ■ Coordonnateur municipal de la sécurité civile et substitut ■ Responsable de la mission <i>Sécurité des personnes et protection des biens</i> ■ Responsable de la mission <i>Services aux personnes sinistrées</i> ■ Responsable de la mission <i>Transport</i> ■ Personnes susceptibles d'occuper la fonction de coordonnateur de site



Types d'exercices selon les modalités ou les procédures de réponse aux sinistres

Modalités ou procédures	Types d'exercices				Exemples de personnes (fonctions) pouvant être visées par l'exercice ⁱ
	Exercice de table ⁱⁱ	Exercice technique ⁱⁱⁱ	Exercice fonctionnel ^{iv}	Exercice terrain ^v	
Procédures d'évacuation ou de mise à l'abri impliquant la participation des citoyens				✓	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maire ■ Coordonnateur municipal de la sécurité civile et substitut ■ Responsable et personnel de soutien de la mission <i>Sécurité des personnes et protection des biens</i> ■ Responsable et personnel de soutien de la mission <i>Communication</i> ■ Responsable et personnel de soutien de la mission <i>Services aux personnes sinistrées (évacuation)</i> ■ Responsable et personnel de soutien de la mission <i>Transport</i> ■ Personnes susceptibles d'occuper la fonction de coordonnateur de site ■ Citoyens
Modalités d'ouverture et de fonctionnement d'un centre de services aux personnes sinistrées et d'hébergement temporaire et gestion des services aux personnes sinistrées	✓	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> ■ Responsable et personnel de soutien de la mission <i>Services aux personnes sinistrées</i>



Types d'exercices selon les modalités ou les procédures de réponse aux sinistres

- i Les participants à un exercice peuvent varier selon le type d'exercice, les objectifs de celui-ci et son envergure.
- ii L'exercice de table réunit en salle les intervenants concernés par la réponse aux sinistres afin de discuter d'une situation simulée. L'activité porte sur l'examen de problèmes et sur la recherche de solutions; aucun déploiement de ressources sur le terrain n'est requis pour la réalisation de ce type d'exercice.
- iii L'exercice technique a lieu en temps réel. Durant ce type d'exercice, l'organisation met en pratique une ou plusieurs procédures établies dans le contexte de sa préparation aux sinistres. Il ne requiert pas l'établissement préalable d'un scénario de sinistre.
- iv L'exercice fonctionnel a lieu en temps réel. Il est mené à partir d'un scénario préétabli et durant lequel une organisation simule l'activation de son centre de coordination. Ce type d'exercice permet d'examiner les mécanismes de coordination et de circulation de l'information ainsi que la connaissance des procédures par les intervenants appelés à travailler dans ce centre; il permet également de vérifier le fonctionnement du matériel et des équipements qui s'y trouvent.
- v L'exercice terrain permet de simuler, dans des conditions réalistes nécessitant une mise en scène, les interventions opérationnelles d'une organisation, celles de ses partenaires et, éventuellement, des citoyens. Dans le contexte de ce type d'exercice, les participants sont appelés à réagir comme ils le feraient lors d'un sinistre réel.